

Selon l'Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social



LE MÉTIER ET LES MISSIONS DE L'AES

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

CONTENU DE LA FORMATION

14 heures de détermination et un socle commun de 364h

D.F. 1 - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

D.F. 2 - Accompagnement de la personne au quotidien et dans la proximité

D.F. 3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

D.F. 4 - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne

Trois spécialités (147h)

Accompagnement de la vie à domicile

Accompagnement de la vie en structure collective

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Recherches documentaires
- Analyse de pratique professionnelle

PARCOURS DE FORMATION

Formation en **alternance** entre les **cours en centre** (1 à 2 jours par semaine) et les **stages pratiques ou emploi**.

Formation à temps plein : **35 h / semaine**

Diplôme de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de de la Cohésion Sociale (D.R.D.J.S.C.S)

CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

Deux épreuves de sélection :

- **Epreuve écrite d'admissibilité** : possibilité de dispense en fonction du diplôme. Nous consulter.
- **Epreuve orale d'admission**



Dates et durée

De Février à Février

14 h choix spécialité

511 h de cours théoriques

840 h de stage pratique

Inscription

Retrait du dossier d'inscription sur le site ou au centre de formation

Parking privé

Salle de repas équipée

Prescripteurs

- Pôle Emploi
- Mission
- CAP EMPLOI
- Département

Financement

Frais d'inscription : 70 €

- **Formation Initiale** : Places financées par la Région SUD
- **Formation Continue / Apprentissage** : OPCO, Employeur, CPF...



Nous contacter

Centre de Formation Les Chênes

524 Avenue Pont des Fontaines - 84200 CARPENTRAS

Tél. : 04 90 63 98 71 - contact@formation-leschenes.fr

Site internet : lyceeprofessionnel-leschenes.org